

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Echos des fêtes du monument Cartier. — III M. l'abbé Bérard, curé de Saint-Irénée. — IV *Les nouvelles religieuses*. — V *La Mutualité*. — VI Un hommage mondial à la Belgique. — VII Prières des Quarante-Heures.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 21 septembre

Fête de saint MATTHIEU, double de 2e cl.; mém. du 15e dim.; préf. des Ap.; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint Thomas de Villeneuve et du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 28 septembre

Province ecclésiastique de Montréal

Diocèse de Montréal. — Du 27 septembre, saint Elzéar.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 27 septembre, saint Damien (Bedford).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 24 septembre, Notre-Dame de la Merci (Rock-Island); du 27, saint Adolphe (Dudswell).

Diocèse de Valleyfield. — Du 26 septembre, sainte Justine.

Diocèse de Joliette. — Du 21 septembre, saint Lin; du 24, Notre-Dame de la Merci; du 25, saint Cléophas (de-Brandon); du 27, saint Cosme et saint Damien.

Province ecclésiastique d'Ottawa

Diocèse de Pembroke. — Du 24 septembre, Notre-Dame de la Merci (Bancroft).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 24 septembre, Notre-Dame de la Merci (Huberdeau); du 27, saint Adolphe (Howard).

Province ecclésiastique de Québec

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 22 septembre, saint Maurice; du 23, sainte Thècle.

J. S.

ECHOS DES FETES DU MONUMENT CARTIER

SAMEDI dernier, le 6 septembre, jour du cent-cinquième anniversaire de la naissance, à Saint-Antoine-sur-Richelieu, de sir Georges-Etienne Cartier — mort à Londres, le 20 mai 1873—on a inauguré, à Montréal, un monument élevé à sa mémoire par le pays tout entier. C'est le roi George V lui-même qui, en pressant un bouton électrique de son château de Balmoral en Ecosse, a dévoilé le monument.¹ Le duc de Devonshire, gouverneur général du Canada, des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, comme aussi des pays alliés et des diverses parties de l'empire, des hommes d'Etat et des hommes d'Eglise assistaient à cette cérémonie. L'unique fille survivante de sir Georges, Mlle Hortense Cartier, qui habite Cannes, en France, venue au pays pour la première fois depuis la mort de son père, était aussi présente, entourée des membres collatéraux de la famille de Cartier. Une adresse lui a été lue par le président du comité du centenaire Cartier. M. Thomas Chapais a donné un superbe panégyrique de sir Georges, homme d'Etat et patriote. Plusieurs autres discours ont été aussi prononcés. M. Eugène Villeneuve, président, et les membres du comité du centenaire ont lieu d'être fiers de la belle manifestation qu'ils avaient, au prix de tant de démarches et de labeurs, si heureusement organisée. Malheureusement, il pleuvait à plein ciel. La cérémonie, se déroulant quand même en présence d'une foule immense, n'en a pas moins été grandiose.

¹ Voici le télégramme du roi George : " En dévoilant le monument Cartier, cérémonie que, grâce à la merveille de l'électricité, je puis accomplir à une distance de plus de trois mille milles, je suis heureux de me joindre au peuple du Canada dans la commémoration du plus illustre de vos compatriotes, celui dont le nom sera toujours étroitement associé avec la conciliation, le progrès et la prospérité du Dominion. — George, R. I. "

Nous ne pouvons, vu le modeste cadre dont nous disposons, enregistrer ici que quelques échos de ces fêtes du monument Cartier. Nous publions *in-extenso* le discours de Mgr Georges Gauthier, représentant de Mgr l'archevêque de Montréal. C'est l'hommage de l'Eglise au grand citoyen qui fut son fils par la foi. Il nous convenait absolument de conserver ici ce texte. Nous publions aussi l'adresse qui a été lue à Mlle Hortense Cartier et la réponse, si digne, si mesurée et si complète en ses courtes lignes, de Mlle Cartier elle-même. Cette brève réponse de la distinguée fille de sir Georges est, à notre avis, un modèle du genre. Voilà comme l'on parle, quand on a le sens de la mesure et le tact que donne une haute éducation.

DISCOURS DE Mgr GAUTHIER

M. le président,

Je comprends qu'il eût été difficile, dans une pareille circonstance et au pied de ce monument, qu'une parole ne fut pas dite par un représentant autorisé de l'Eglise à laquelle Cartier se faisait gloire d'appartenir. Cette parole, Mgr l'archevêque se réservait de la prononcer. Il se faisait une joie de s'associer aux hommages que tout un pays vient rendre au plus grand de ses hommes d'Etat et d'envelopper dans le même sentiment de sympathie le père et celle qui porte la gloire de son nom et à laquelle l'unit une amitié déjà ancienne. Des devoirs auxquels un évêque ne saurait se soustraire le retiennent loin de nous, et c'est en son nom que j'apporte l'hommage de l'Eglise au grand homme qui fut son fils par la foi.

J'aurais hésité, si j'en eus été prié, à parler de Cartier dans une lumière autre que celle-là, bien que j'estime que les services rendus par lui sont d'une telle importance et en nombre tel qu'ils ne peuvent laisser indifférent aucun citoyen de ce pays. Mais je me sens à l'aise, parce que je reste dans le rôle qui est le mien, en le louant d'avoir été le catholique croyant et pratiquant qu'il a été.

Et je vous avouerai que ce n'est pas sans fierté que je le vois -entouré des hommages et de la reconnaissance de notre pays tout entier. Il ne m'est pas du tout indifférent que l'homme dont on loue les desseins grandioses, les conceptions hardies, le cerveau puissant, les oeuvres dont le pays n'épuisera pas de sitôt la fécondité, qu'un tel homme, dis-je, ait été catholique. Son exemple démontrerait une fois de plus, s'il en était besoin, que la pratique de la foi catholique n'a jamais été une gêne pour un esprit puissant qui pense juste.

Il y a pourtant des services d'un autre ordre qui nous attachent à lui. Ces services rendus à l'Eglise, Cartier fut un jour amené à les énumérer, et l'on ne saurait contester qu'à cet égard son oeuvre soit considérable. Il aurait à se rendre le témoignage " que l'on ne saurait citer un seul cas où il ait été en défaut ".

Me sera-t-il permis de faire un choix dans cette oeuvre et de rendre un hommage particulier à tout ce qu'il a fait pour maintenir et fortifier dans le Bas-Canada la puissance de la paroisse ? Ce n'est pas d'hier que tous ceux qui nous observent font remonter à notre organisation paroissiale le mérite de nous avoir conservé notre caractère et nos moeurs et d'avoir été le premier théâtre où nos pères aient appris à défendre leurs droits. Seulement il convient de faire honneur à Cartier d'avoir entouré notre existence paroissiale de ces garanties légales qui, dans l'ensemble du monde catholique, donnent à notre organisation religieuse une physionomie unique.

Comment oublierais-je que cet amour de l'Eglise s'appuyait chez lui sur une foi sincère ? Il n'a jamais fait mystère de ses croyances. Dans la longue série de ses discours, où il y a plus d'idées que de sentiments et où l'imagination vient trop rarement parer de ses grâces la structure des faits sur laquelle s'appuie sa puissante logique, il y a parfois une pointe de sentiment qui se fait jour. En 1866, dans un débat où il est ques-

tion du *désétablissement* de l'Eglise d'Irlande, il jette à la Chambre cette déclaration : " Je prie la Chambre de m'excuser si je parle ainsi. Ce sont là des sujets que je n'aime pas à aborder et qu'il est désagréable de traiter sans nécessité dans une société mixte. Mais je suis catholique, et jamais cette Chambre, ni aucune autre Chambre, ni aucun pouvoir sur la terre, ne me feront renoncer à ma foi. Mes convictions religieuses sont inébranlables et plusieurs me sauront gré de les avoir défendues. " Il disait vrai ! Et sans qu'il y eut là de sa part aucune manoeuvre, il est certain que ses compatriotes lui savaient gré de défendre ses convictions religieuses et les leurs.

Le recul de l'histoire commence pour Cartier et nous permet d'apprécier plus justement les causes de son emprise. L'on peut expliquer son succès auprès de ses compatriotes par la puissance de sa personnalité, et il est bien certain que malgré soi l'on devrait se sentir fier d'un tel homme et de lui être uni par la communauté du sang. Ce qu'il faut dire cependant, si l'on veut être juste, c'est que le peuple croyant et catholique du Bas-Canada avait conscience de trouver en lui une expression complète, et si l'âme de notre race s'est donnée à lui de si magnifique façon, c'est qu'elle trouvait dans la noblesse de son caractère, et surtout dans la fermeté de ses croyances, sa profonde sécurité.

Elle lui sut gré en particulier de s'être fait le défenseur des minorités. En ce pays mixte, où les relations de bonne entente ne sauraient exister sans le respect des droits de chacun, elle a vu en lui l'apôtre d'une idée chrétienne qui a d'ailleurs toujours fait le fond de ses propres dispositions. L'on a parlé de l'oeuvre grandiose au service de laquelle Cartier a mis la ténacité de ses efforts et la clairvoyance de son grand esprit. Sans vouloir devancer le jugement de l'histoire, et malgré que je pense à part moi que son grand effort n'aura pas été stérile, il est un jugement qu'au pied de ce monument nous, Cana-

diens français, pouvons attendre sans crainte. C'est celui qui dira que dans l'ensemble de la Confédération nous avons été les premiers, que nous sommes les seuls, à comprendre la pensée de Cartier, et que nous avons tenu loyalement les engagements qu'il a pris en notre nom. Et s'il contemple aujourd'hui l'apothéose dont il est l'objet, j'imagine qu'à côté de ce monument de granit et de bronze, qui va perpétuer visiblement son souvenir, il est un autre monument qu'il doit considérer avec une fierté plus grande encore : celui que ses compatriotes auront élevé à sa plus intime et chère pensée par leur fidélité scrupuleuse et parfois héroïque à la parole qu'il a donnée.

ADRESSE A Mlle HORTENSE CARTIER

Madame,

Vous portez un beau nom et le sang qui coule dans vos veines est riche et noble; c'est le nom et c'est le sang de sir Georges-Etienne Cartier, votre père, l'homme d'Etat distingué à qui nous devons la Confédération canadienne. Au jour de son apothéose, rien ne pouvait être plus agréable à notre peuple, qui se souvient, que de vous recevoir, vous, son unique survivante.

Vous êtes, madame, l'hôte du pays. Le comité du centenaire Cartier, qui comprend des représentants de tous les groupes du Canada, anglais et français, unis dans une véritable entente cordiale, est heureux et fier de vous dire, par la bouche de son président, que vous êtes ici la bienvenue. Vous ne sauriez ne pas l'être, vous, la fille de sir Georges, en ces jours de joyeuse fête, consacrés, sur les bords du fleuve majestueux et au pied du mont royal qu'il a tant aimés, à son souvenir et à sa gloire.

Sur la côte d'azur, à Cannes, où vous habitez, fidèle au cher souvenir de votre illustre père et de lady Cartier, vous perpétuez, madame, avec grâce et dignité, les traditions canadien-

nes d'aimable hospitalité que sir Georges avait naguère célébrées en chantant *son pays, ses amours*. Les princes et les rois fréquentent chez vous. Les pauvres y trouvent aussi, nombreux, un charitable asile, Votre villa, la " Liane ", est devenue pendant la guerre un hôpital pour les blessés anglais et français. Et tout cela, c'est bien de votre lignée.

Vous avez su montrer, madame, par votre dignité de vie et par votre charité devenue proverbiale, que bon sang ne peut mentir. Soyez remerciée d'avoir ainsi maintenu, selon le mot de sa devise, *franc et sans dol*, toujours clair et toujours pur, le blason de votre illustre père, notre grand sir Georges-Etienne Cartier. Tout spécialement, soyez remerciée d'avoir bien voulu être des nôtres pour son apothéose.

Le comité du centenaire Cartier,

Le président,

E.-W. VILLENEUVE.

REPOSE DE Mlle CARTIER

Monsieur le président,

Je vous remercie pour les sentiments de cordiale bienvenue exprimés dans cette adresse, et je saisis cette occasion pour dire combien je suis reconnaissante pour les nombreuses preuves de sympathie qui m'ont été témoignées depuis mon arrivée.

En voyant la prospérité toujours croissante du Canada, je suis heureuse et fière de penser que les grands talents et l'inlassable activité de mon père y ont si largement contribué.

Cette prospérité du Canada, son pays, ses amours, tous savent comme moi qu'il en avait eu d'avance la claire vision.

Il ne me reste plus qu'à remercier Dieu qui a permis que je vive pour être présente à cette fête.

HORTENSE CARTIER.

M. L'ABBE BERARD

curé de Saint-Irénée



cinquante ans d'âge et dans sa vingt-cinquième année de prêtrise, encore dans toute l'ardeur d'un zèle qui, pour être très calme et sans exubérance, ne s'en est pas moins jamais démenti, M. le curé Bérard, fondateur et en charge de la paroisse de Saint-Irénée (Montréal) depuis tantôt dix-sept ans, est mort, presque soudainement, après deux jours seulement de maladie, à son presbytère, le 22 août dernier. Il souffrait du diabète depuis quelques années. A la suite d'un voyage de récréation, organisé pour ses enfants de chœur, il s'était senti fatigué plus que d'habitude. Il ne paraissait pas cependant sérieusement menacé, quand, tout-à-coup, le vendredi matin, une syncope est venue qui l'a emporté. C'est tout juste si un prêtre put l'absoudre et lui donner une onction.

Nous ne le redirons jamais trop, les prêtres ont besoin autant que personne d'être prêts toujours. La mort subite frappe souvent dans nos rangs. Les cinq derniers partis de nos confrères du diocèse, Mgr Roy, M. Troie, M. le chanoine O'Meara, M. Duhamel et M. Bérard, sont tous partis soudainement. Y a-t-il là une vue particulière de la providence? Est-ce pour l'exemple que Dieu veut qu'il en soit ainsi? Ce qui est certain, c'est que c'est un fait et qu'il comporte sa leçon. Certes, nous avons droit d'y compter, les miséricordes de Dieu sont pour nous comme pour les autres. Mais il semble bien que l'*Estote parati* du saint livre s'adresse spécialement à nous.

Le curé Bérard était un modeste, et un modeste qui n'a jamais fait grand bruit. Sérieux, un peu pâle, et un peu triste aussi il nous semble, on le voyait, dans les concours et les cérémonies, toujours égal à lui-même, bon, affable, courtois,

mais réservé et peu communicatif. On sentait qu'il avait une très haute idée de son sacerdoce, bien qu'il fût, en même temps, le plus humble des hommes. Dès ses jeunes années, vicaire à Saint-Henri, il se donna à son ministère avec un complet abandon, célébrant, prêchant, confessant, catéchisant, de tout son coeur et de toute son âme, mais sans précipitation et toujours avec un grand calme extérieur. C'était le bon prêtre, heureux de sa vocation, dévoué aux âmes. Il promettait.

Et il a tenu. Ses dix-sept ans d'administration à Saint-Irénée, en dépit de l'extrême discrétion avec laquelle il a fait toutes choses, constituent un riche bilan. Il laisse une vie pleine d'oeuvres. Il a bâti et rebâti son église, puisqu'elle fut rasée par un incendie le 31 octobre 1911. Il a construit aussi un bon presbytère et d'excellentes écoles (collège et couvents). Formé à l'école de M. le chanoine Décarie, il s'entendait très bien aux choses de l'administration. Mais, pas plus que son ancien et vénéré curé, il ne s'en tenait aux oeuvres extérieures. Les oeuvres de zèle proprement dites, congrégations, heures saintes, ligues pour adultes et pour enfants, l'occupaient et le préoccupaient constamment. Nous avons recueilli, à ce sujet, de la part de ses vicaires et des religieux enseignants de sa paroisse, les plus beaux témoignages.

Tout cet excellent travail de bon curé, nous avons dit déjà que M. Bérard le faisait avec humilité et discrétion. Il n'y avait que ses intimes à s'en rendre justement compte. Si bien, qu'on nous pardonne de l'écrire, que quand, au jour de ses funérailles, devant ses paroissiens éplorés et les confrères accourus nombreux, Mgr l'archevêque fit son éloge, en racontant tout simplement sa vie, ce fut pour beaucoup comme une révélation. Tant il est vrai que les hommes de bien ne sont pas toujours uniquement ceux qui font le plus de bruit ou brillent avec le plus d'éclat.

M. l'abbé Jean-Baptiste Bérard était né à Saint-Barthélemy, le 17 octobre 1868. Son père, Paul Bérard, qui vit encore à 82 ans et demeure maintenant à Maskinongé, était cultivateur. Sa mère, Céline Bérard, mourut jeune, alors que Jean-Baptiste n'avait que sept ans. Ce sont ses deux soeurs aînées, aujourd'hui religieuses de la Providence (en mission à Seattle), qui virent à sa première éducation. Son père s'étant remarié, sa belle-mère, Denise Boucher, elle aussi, comme les Bérard, d'une excellente famille chrétienne, fut pour le jeune Jean-Baptiste une vraie seconde mère. Il en parla toute sa vie avec la plus grande faveur. En 1884, il entra au collège des Trois-Rivières, où il passa deux ans. En 1886, il arrivait au collège de Joliette, où il devait finir ses études. Le 18 juin 1895, il était ordonné prêtre à Montréal. De 1895 à 1903, il fut vicaire à Saint-Henri, et, de 1903 à 1919, il fut curé de Saint-Irénée. Et c'est là que la mort est venue le chercher, ainsi que nous l'avons raconté.

Nous avons essayé de dire, d'une plume rapide, ce qu'il était, modeste et simple, réservé et prudent, mais aussi complètement dévoué aux âmes et aux oeuvres. Nous n'insisterons pas davantage, bien que pourtant les communications qu'on a bien voulu nous faire nous eussent rendu la tâche aisée.

Ajoutons un mot cependant pour dire, afin d'être moins incomplet, que le curé Bérard fut surtout un prêtre pieux et charitable. Avant de prêcher les autres, ce qu'il faisait "d'une parole douce et persuasive, qui savait à l'occasion être forte et même impérieuse," il pratiquait lui-même les plus solides exercices de piété : la méditation, l'heure sainte, le chemin de la croix. Son culte pour la Sainte Vierge et sa dévotion à la Sainte Eucharistie étaient bien connus de ses intimes et de ses paroissiens. La communion fréquente est en honneur,

grâce à lui, dans la paroisse qu'il laisse si prospère. Sur un total de mille familles, on a enregistré cent-trente-mille communions pour l'année écoulée, et sur six cents enfants, on a compté, au cours des dernières vacances seulement, huit mille communions. Ce sont là des chiffres éloquents.

Outre ses travaux d'administration, M. le curé Bérard s'imposa beaucoup de charges et de labeurs pour promouvoir l'instruction des enfants. Deux de ses protégés — et ce sont sans doute les aînés d'une nombreuse famille — ont été ordonnés prêtres le 29 juin dernier. Ce sont les deux abbés Saint-Maurice. On nous a raconté que le bon curé vécut, ce jour-là, l'un des beaux jours de sa vie. Il parla même de chanter son *Nunc dimittis*. Pensait-il vraiment que cela viendrait si tôt ? Peut-être, car il avait un grand esprit de foi et une religion éclairée et se savait atteint depuis déjà quelque temps dans ses forces vives.

Toujours est-il que l'heure du *Nunc dimittis* est venue bien vite, trop vite, oserions-nous dire, si, d'après nos calculs humains, nous avons le droit de mesurer les desseins d'en-haut. Le curé Bérard est mort l'avant-veille de la Saint-Barthélemy. Il a dû être heureux, disait Monseigneur, de retrouver au ciel, pour le jour de sa fête, le saint patron de sa paroisse natale.

Mgr l'archevêque, en rendant hommage à la carrière de ce bon prêtre a opportunément rappelé que la paroisse de Saint-Barthélemy et la famille des Bérard ont bien mérité de l'Eglise et de ses communautés. Nous tenions à le signaler à la suite de Monseigneur.

De même, nous avons remarqué, dans le journal *Le Devoir* du samedi 30 août, un bel éloge du zèle du regretté curé Bérard, signé par Alphonse Senay et publié dans la colonne de l'A. C. J. C. Les jeunes s'honorent en étant ainsi reconnaissants à ceux qui les aiment et leur font du bien.

Les funérailles de M. le curé Bérard, qu'a présidées Monseigneur, et auxquelles le propre frère du défunt, M. l'abbé Albert Bérard, aumônier aux Trois-Rivières, a officié, ont été vraiment imposantes. Toute la paroisse était là. Plus de deux cents prêtres assistaient également.

Les restes mortels du regretté curé ont été inhumés dans l'église même de Saint-Irénée, au-dessous de la tour qui est à l'avant de l'édifice.

Son souvenir vivra longtemps dans l'âme de ses paroissiens, surtout des enfants. Du haut du ciel, où notre confiance se plait à le voir tôt rendu, il leur fera encore du bien.

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

LES NOUVELLES RELIGIEUSES

L y aura bientôt deux ans — au 1er janvier 1920 — que paraît, sous ce titre, à Paris, une revue documentaire catholique, que nos lecteurs de la *Semaine religieuse* connaissent sans doute, mais dont nous voulons encore leur parler. On s'en souvient, au début de la dernière année de guerre, un *Bureau catholique de presse* s'organisait à Paris, sous la direction de M. René Bazin, du Père Janvier, du chanoine Soulange-Bodin et de M. de Grandmaison, quatre noms qui offrent les meilleures garanties du double point de vue de l'orthodoxie et de la compétence, qui entreprenait d'éditer une revue d'information catholique sous cette rubrique *Les nouvelles religieuses*, dont les rédacteurs en chef sont M. l'abbé Aubert et M. Maurice Vaussard. Il y a maintenant vingt mois que, tous les quinze jours, ce périodique nous arrive, rempli de documents, de faits, de considérations et d'études de toute première valeur. Nous croyons rendre service à nos lecteurs canadiens en leur recommandant à nouveau de s'abon-

ner à cette publication. Il ne nous paraît guère possible de trouver mieux, à l'heure actuelle, pour se renseigner sur le mouvement de la vie catholique dans le monde.

Chaque quinzaine, *Les nouvelles religieuses* nous apportent 32 pages de texte, soit 768 pages par année. Ce texte se distribue sous quatre rubriques spéciales : *Rome, France, Hors de France, Pays de missions*. Naturellement, nombre de documents et de faits ont déjà été publiés, au moins en bonne partie, dans la presse quotidienne ou dans d'autres revues. Mais journaux et revues sont souvent obligés de mesurer sa place à l'information religieuse. La politique, l'histoire, les lettres, l'actualité réclament leur part au soleil de la publicité. *Les nouvelles religieuses* se restreignent à ce qui concerne directement ou indirectement la vie religieuse. Et puis, le grand avantage, c'est qu'elles donnent une vue d'ensemble des choses qui nous tiennent le plus au coeur, comme catholiques et comme fils de France. C'est, chaque quinzaine, une forte et solide page d'histoire de la vie contemporaine catholique qui passe sous nos yeux et que nous pouvons conserver à porter de notre main — chaque fascicule se plaçant à la suite l'un de l'autre, pour former, au bout de l'an, le plus substantiel des volumes.

Rien ne vaut ces chroniques mensuelles ou bi-mensuelles, quand elles sont bien faites et par des écrivains qui ont autorité, pour nous instruire et nous guider dans l'appréciation des événements. Qu'on nous permette de le montrer par un exemple tiré de notre propre fond canadien. Chaque mois, depuis vingt ans tout près, M. Thomas Chapais publie dans la *Revue canadienne* une chronique *A travers les faits et les oeuvres* qui est une vraie leçon d'histoire, vivante, documentée, intéressante, au plus haut point. Combien de fois ne nous a-t-on pas dit que la chronique de M. Chapais, précisément parce qu'elle donne une vue d'ensemble des événements écou-

Jés durant le mois, est l'une des lectures les plus instructives qu'on trouve chez nous. *Les nouvelles religieuses*, du point de vue strictement catholique et religieux, offrent le même avantage, avec, à cause du champ plus vaste exploré, quelque chose en plus.

Nous le répétons, nos lecteurs canadiens ne regretteront pas les 25 francs par année que coûte cette publication. On s'adresse, pour s'abonner, à M. l'administrateur du Bureau catholique de presse, 87 rue Lauriston, Paris (XVI^e), France.

E.-J. A.

LA MUTUALITE

SOUS ce titre, la mutualité, l'un de nos compatriotes les mieux en position et en mesure de parler des choses qui intéressent nos sociétés d'association mutuelle, M. Avila Bourbonnière, vient de publier un livre qui nous paraît excellent et se présente du reste avec les meilleures recommandations. L'association, de quelque nature qu'elle soit, a pris de nos jours, et continuera d'avoir de plus en plus, une importance considérable dans le commerce de la vie. Il devient donc de plus en plus utile et même nécessaire de bien connaître les lois et le mouvement de la mutualité.

Tout le monde devrait savoir à quoi s'en tenir à ce sujet, surtout ceux que leur vocation ou leurs fonctions appellent à donner des conseils. La prévoyance et le goût de l'épargne, ces qualités pourtant si françaises, ne sont guère hélas! dans nos tendances et dans nos moeurs canadiennes. Inutile d'insister, c'est un fait que tous nos gens d'expérience admettent. Eh! bien, voilà un livre — *La Mutualité* de M. Bourbonnière — qui expose, avec clarté autant qu'avec autorité, l'histoire de la mutualité, de ce qu'elle a été, de ce qu'elle est et de ce qu'elle sera; un livre bien fait, évidemment, pour enseigner la

prévoyance et inculquer le goût de l'épargne. Nous croyons qu'il devrait être dans les mains de tous ceux qui s'occupent d'oeuvres, et, par conséquent, de tous les prêtres.

Ce livre est rempli de toutes sortes de renseignements utiles, de compilations, de statistiques et d'aperçus sur les diverses associations qui sollicitent l'attention des Canadiens. Ajoutons que l'auteur n'oublie pas de nous mettre en garde contre les sociétés neutres à base de socialisme et d'absence d'idée religieuse. " Il faut que ceux qui dirigent les associations mutuelles, écrit-il (p. 161), comprennent bien que l'Eglise catholique, par sa prédication et par sa direction, est la seule capable d'appliquer le principe de la fraternité parmi les hommes et, conséquemment, de faire comprendre la nécessité du secours mutuel à base de charité surnaturelle et de désintéressement chrétien. " On ne saurait mieux dire.

Parmi les lettres d'approbation que M. Bourbonnière publie en tête de son volume, plusieurs sont signées des plus beaux noms, tels que ceux de Mgr Bruchési, de Mgr Paquet, de l'honorable L.-O. David, des abbés Curotte et Hébert, du Père Lalande et des principaux mutualistes du Canada et des Etats-Unis. Nous tenons à signaler, en particulier, la lettre très originale et fort bien faite pour préciser la leçon par un exemple tiré de la nature, qu'adresse à l'auteur M. l'abbé Sylvio Corbeil, principal de l'Ecole normale de Hull. Il y a là une charmante "histoire" d'écureuil prévoyant qui devrait être apprise par coeur par tous nos enfants des écoles. Elle est si jolie et si pratique, et puis, elle condense et synthétise si bien ce qu'est l'oeuvre de prévoyance de tous les mutualistes éclairés et sérieux.

Nous sommes heureux d'offrir à M. Bourbonnière, avec nos félicitations, nos meilleurs voeux de bon succès pour la diffusion de son si utile volume.

E.-J. A.

UN HOMMAGE MONDIAL A LA BELGIQUE



U lendemain du sac de Louvain, quelques membres de l'Institut de France, à la tête desquels se trouvaient le regretté Etienne Lamy et M. Pierre Imbart de la Tour, conçurent le projet de faire de la restauration de l'université et de la bibliothèque incendiées l'objet d'une grandiose manifestation internationale.

150 universités, académies et corps savants ont donné leur adhésion au projet. Un appel éloquent a été rédigé et revêtu de 300 signatures d'hommes d'Etat, de savants, d'artistes et d'écrivains illustres appartenant à 32 pays différents.

Un commissariat général, présidé par Mgr Deploige, a été institué par le gouvernement belge et par les autorités universitaires de Louvain. Le siège de ce commissariat est à Louvain, 1, rue des Flamands.

Parmi les membres du comité international, nous relevons quelques noms français: Mgr Baudrillart, Mgr Duchesne, M. le chanoine Schickele, archiviste du chapitre de la cathédrale de Strasbourg, M. R. Bazin; M. le comte de Franqueville; M. G. Hanotaux; M. X. Leroy-Beaulieu.

A Montréal, un comité central pour tout le Canada a aussi été formé, dont font partie, entre autres, M. Fyen, M. DeBray et M. Edouard Montpetit.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi	22 septembre	— Sainte-Sophie.
Mercredi	24	— Saint-Jacques-le-Mineur.
Vendredi	26	— Saint-François-Solano.
Dimanche	28	— Saint-Joseph (Montréal).
